

**LORIENT :
ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES POUR LA GARDE DES ENFANTS
EN HORAIRES ATYPIQUES**

PUBLIC CIBLE

Enfants de 0 à 12 ans et particulièrement dont les parents ont des horaires atypiques

PERIODE

Action récurrente depuis 2001

TERRITOIRE CONCERNE

Commune

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 64 260 €

Contribution de votre collectivité : 48 260 €

Principaux partenaires financiers : CAF CEJ

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les orientations politiques en faveur de la Petite Enfance ont permis d'améliorer le dispositif d'accueil des enfants. Cependant, des lacunes subsistaient, il y a quelques années car il n'existait pas de formule adaptée aux besoins de certains parents que ce soit en raison de conditions de travail ou de vie particulières ou bien en raison de circonstances exceptionnelles. De ce fait, la Ville accompagnée par la CAF du Morbihan a souhaité travailler sur l'expérimentation d'un service de garde d'enfant sur des horaires atypiques avec une association.

Cette association intervenait sur le Morbihan, notamment sur les pays de LORIENT et VANNES afin d'apporter complémentaires aux services existants (crèches, multi accueils, accueils périscolaires, assistantes maternelles...) une réponse aux familles qui étaient confrontées à des besoins spécifiques de garde d'enfants en dehors des horaires d'ouverture classiques.

La Ville de LORIENT a apporté son soutien à cette opération qui vise à concilier vie familiale et vie professionnelle, en respectant les rythmes des enfants.

Lors de la dissolution de cette association, un marché public à procédure adaptée a été lancé afin de faire appel à un intermédiaire pour assurer ce service aux familles, dans le cadre d'une prestation de service relative à l'achat d'heures de garde d'enfants en horaires atypiques (prise en charges des enfants lorientais de 0 à 12 ans au domicile de leurs parents et ce dans un cadre uniquement professionnel, lorsqu'il n'existe pas de solutions satisfaisantes dans l'offre de service existante. Une priorité est donnée : aux parents seuls avec 1 ou plusieurs enfants ainsi qu'aux familles ayant de faibles ressources. Les familles bénéficient d'une grille de tarification adaptée à leurs ressources (barème CNAF). Le volume d'heures annuel est contractualisé à 3 000 h.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

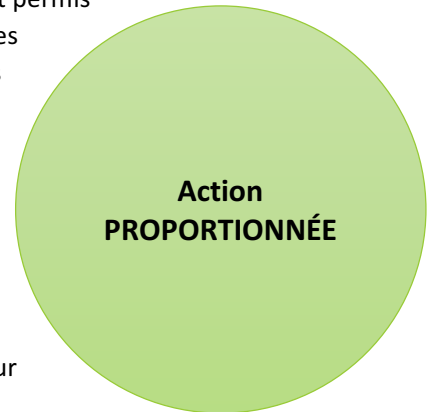
L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Dispositifs : CAF CEJ

PARTENAIRES

Conseil Départemental , PMI, ville de Lorient , CPEA



Pour plus d'informations

Nadine Royant : Responsable du service Enfance

Mail : nroyant@mairie-orient.fr